



ASSOCIATION MÉDICALE INTERENTREPRISES

ASSOCIATION LOI 1901

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DU TRAVAIL

SANTÉ AU TRAVAIL

VACCINATION CONTRE LES PRINCIPAUX RISQUES INFECTIEUX POUVANT ETRE EN RELATION AVEC UNE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Octobre 2010

VARICELLE

Risques	Symptômes	vésicules
	Incubation	15 jours
	Modes de transmission habituels	Voies respiratoires
Hygiène	Localisation géographique	Tous pays
	Recommandations	<ul style="list-style-type: none">- Professionnels de santé dans les services à risques : immunodéprimés, gynéco-obstétrique, néonatalogie, infectiologie, néphrologie + étudiants.- Personnels en contact avec petite enfance, (crèches, collectivités)- Autres : Vaccination post-exposition (dans les 3 jours) pour adultes > 15 ans. Toute personne en contact avec immunodéprimés. Dans les 6 mois précédent une greffe d'organe solide.
Protection vaccinale	Obligations vaccinales et travail	Aucune
	Modalités des premières injections	2 injections SC séparées de 6 semaines. A noter qu'il faut s'assurer d'une contraception pendant la durée de la vaccination et après 3 mois suivant la deuxième injection.
	Premier rappel	-
	Rappels suivants	-
	Schéma accéléré	-
	Délai d'apparition de l'immunité vaccinale	Efficace en post exposition, si administré dans les 72 h.
	Principales contre-indications à la vaccination	Grossesse, fièvre, allergie aux composants du vaccin, maladies ou traitements particuliers → voir le médecin traitant
	Principaux effets indésirables	Réaction locale Fièvre, maux de tête
	Principaux vaccins	VARIVAX® VARILRIX®
Conservation	+2 à +8°	